



Conseil fiscal

Êtes-vous un nouvel arrivant au Canada?

Le saviez-vous?

Si vous êtes un nouvel arrivant au Canada, vous pourriez avoir droit à des crédits et à des prestations comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants, la Prestation universelle pour la garde d'enfants et le crédit pour la TPS/TVH.

Pour en savoir plus, visitez le **www.arc.gc.ca/particuliers** et sélectionnez la lettre « N » pour « Nouveaux arrivants au Canada » dans le menu déroulant.

